

« Passe encore d'écrire, mais instruire à cet âge ! » À l'origine de l'initiative « Foi d'Abraham »

I. Quand une fable est source d'inspiration

Celles et ceux qui me lisent régulièrement s'étonneront sans doute de ce que j'introduise le présent écrit par une citation profane, alors que j'ai coutume de mettre en tête de mes autres publications des passages tirés des Ecritures saintes.

C'est que cette fable de La Fontaine ¹ - dont mon titre (*« Passe encore d'écrire, mais instruire à cet âge ! »*) pastiche le deuxième vers (*« Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge ! »*), illustre à merveille, par analogie, les objections et dérobades auxquelles se sont heurtées, durant des années, mes offres (gracieuses) de partage des connaissances religieuses du vieillard que je suis, avec mes coreligionnaires plus jeunes, qui n'ont pas eu l'opportunité de les acquérir.

Le poète met en scène les railleries de trois jeunes gens à l'encontre d'un vieillard qui, malgré son âge avancé, plante un arbre. - *« Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir ? »*, s'exclament-ils, en soulignant qu'il n'en bénéficiera pas lui-même. Il ne leur vient pas un instant à l'esprit que l'homme agit ainsi au profit de sa descendance. Cruellement, ils le mettent en garde : *« À quoi bon charger votre vie des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous ? »*.

Le vieillard supporte avec patience ces propos blessants, non sans prévenir leurs auteurs qu'ils pourraient ne pas jouir eux-mêmes de cet avenir qu'ils croient leur être assuré, en raison de leur jeunesse. Une mise en garde que des événements tragiques ne tardent pas à confirmer.

Les réflexions qui suivent voudraient montrer qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, comme me l'a appris un échec personnel, que j'ai évoqué ailleurs ², dont le résultat a été bénéfique en ce qu'il a imprimé à ma vie un changement d'orientation fécond. Si j'y reviens brièvement ici, ce n'est pas seulement parce qu'il présente quelque analogie avec l'esprit et la morale de la fable de La Fontaine évoquée, et encore moins pour régler des comptes avec qui que ce soit, mais pour illustrer comment peuvent s'incarner des idées et des initiatives humaines en matière religieuse, si elles sont agréées par Dieu et mises en œuvre par des fidèles *« en possession d'une bonne conscience »* ³ et résolus à accomplir la volonté divine pour faire advenir le Règne de Dieu.

II. L'obsolescence programmée étendue à l'être humain

On sait que l'obsolescence programmée est « une stratégie industrielle élaborée dans l'Amérique d'après-guerre, visant à programmer une durée de vie limitée à un produit non consommable dans le but d'en augmenter la fréquence de

¹ J'en ai reproduit le texte intégral à la fin du présent article.

² Voir, entre autres, mes articles suivants : Un projet universitaire avorté poursuivi par d'autres voies (Nouvelle édition) ; Quand l'âge ou un CV peu classique sont causes du refus d'une proposition d'un enseignement chrétien bénévole (MàJ 05.06.19).

³ Cf. 1 P 3, 16.

remplacement »⁴. M'est avis que c'est exactement ce que fait la société moderne en décrétant qu'une personne humaine a fait son temps et doit céder sa place à la génération montante, comme si elle n'avait plus rien à apporter à ses contemporains.

Dans le présent cas d'espèce, je me permets d'extrapoler, à partir de l'échec de mon initiative personnelle, en matière religieuse, au cas général du groupe humain que l'on nomme aujourd'hui le « troisième », voire le « quatrième âge ».

En effet, je suis au nombre de celles et ceux qui ont plus ou moins largement franchi la ligne du temps, au-delà de laquelle, durant des siècles, on ne survivait guère, sinon en état de décrépitude. C'est peu dire que, ce nombre croît de manière quasi exponentielle et ne risque pas de diminuer, en raison de l'allongement notable de la durée de vie, consécutif à l'amélioration de l'hygiène et des traitements médicaux. A cela s'ajoute le fait que l'état physique et mental de la majorité de ces 'Aînés' est souvent excellent, voire performant.

Il est regrettable qu'une grande partie du capital considérable de ressources humaines et spirituelles qu'ils constituent ne soit pas mis au service des communautés chrétiennes dont ils font partie. On peut s'en étonner, d'autant que leur collaboration serait d'une aide non négligeable pour un clergé dont les effectifs se réduisent, d'année en année, comme peau de chagrin, et qui croule sous les tâches et un emploi du temps souvent accablant.

On fera sans doute remarquer qu'on ne m'a pas attendu pour faire appel aux services des laïcs, et que les comités paroissiaux y recourent partout où c'est possible. Est-ce vraiment le cas ? Si je me base sur mon expérience personnelle et sur les confidences de quelques-uns de mes ami(e)s et relations, la réponse est mitigée. Dans la pratique, il est surtout fait appel à la collaboration des laïcs pour l'exécution de tâches matérielles et/ou techniques. En outre, les mœurs et les tics de la société civile sévissent également dans les rangs du microcosme paroissial, où s'est mise en place, au fil des décennies, une espèce de cooptation qui ne dit pas son nom, fondée sur le rang social, la notoriété, réelle ou supposée, l'ancienneté dans la paroisse, les 'états de service', les affinités, voire sur la prestance physique ou l'aisance oratoire.

Circonstance aggravante, dont je puis témoigner personnellement : à l'autorité cléricale, souvent abusive, de jadis, s'est substituée en maintes paroisses, celle des collaborateurs en charge de la pastorale, théoriquement placée sous la responsabilité du curé, mais non exempte de l'influence déterminante d'un groupe de paroissiens qui s'arrogent le droit de décider de ce qui est bon pour les fidèles, et de ce qui ne l'est pas, ou si peu à leurs yeux.

Pour me limiter à mon cas, que j'ai documenté dans l'un ou l'autre article - en prenant soin de respecter la réputation des personnes visées par mes critiques, et même de ne les évoquer que sous couvert d'anonymat - je me suis heurté, durant des années, à un manque d'intérêt à peine dissimulé de ces gens à l'égard de mes propositions de partage gracieux de mes connaissances et de mon expérience de l'amélioration considérable de la connaissance mutuelle entre christianisme et judaïsme, depuis la Déclaration conciliaire *Nostra Aetate*, § 4⁵.

Le plus choquant, dans la succession des événements relatifs à ces échecs de mes initiatives, a été ce qu'il me paraît difficile d'appeler autrement qu'une « stratégie

⁴ Cité d'après <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/obsolescence-programmee/>.

⁵ Voir le texte de cet important document, en ligne [sur le site du Vatican](#).

d'évitement et de mesures dilatoires », à laquelle j'ai été confronté. Elle visait à respecter le devoir de charité en ne repoussant pas brutalement mes propositions - dont, selon les responsables, les paroissiens n'avaient nul besoin -, tout en me faisant comprendre qu'aucune suite n'y serait donnée, et que si j'avais l'inconvenance d'insister, mon attitude me mettrait dans une position de harceleur.

Tout cela, bien sûr, n'était ni concerté, ni même tout à fait conscient, mais découlait comme mécaniquement du refus de principe non motivé, opposé à une initiative qui ne correspondait pas aux idées du groupe paroissial dominant, voire, du curé lui-même, pour des raisons que Dieu seul connaît.

III. L'exemple de « la foi d'Abraham » (Rm 4, 16)

C'est d'une foi sans défaillance qu'il considéra son corps déjà mort - il avait quelque cent ans... (Rm 4, 19)

Si j'en crois les confidences reçues au fil des années écoulées, je suis loin d'être le seul à avoir été confronté - voire à l'être encore - à des situations identiques ou analogues à celles que j'ai décrites explicitement ci-dessus, après y avoir fait, durant des décennies, des allusions sporadiques, modérées et respectueuses des personnes, dans certaines de mes publications ⁶. Plus récemment, ayant constaté l'inefficacité de mes démarches de « [correction fraternelle](#) » ⁷ auprès de certains membres du clergé et de responsables laïcs de la Pastorale, j'ai pris des dispositions, dont je me permets d'exposer les principales à celles et ceux qui liront ces pages, ne serait-ce que pour bénéficier de leur discernement éventuel et partager avec eux mes expériences sur ce point et sur d'autres.

Tout d'abord, j'ai cessé complètement de tenter d'intéresser les responsables paroissiaux, à l'état des relations et des échanges en matière de foi et de tradition religieuse entre l'Eglise et le Judaïsme. En effet, en quelque trente ans de cette 'militance' et à la faveur des nombreux contacts que j'ai pu avoir avec des clercs et des fidèles catholiques à son propos, force m'a été de prendre acte du manque d'intérêt général (sauf glorieuses et rarissimes exceptions), du clergé paroissial et des laïcs en charge de la Pastorale, pour la lente mais sincère redécouverte que fait l'Eglise, depuis le concile Vatican II, et plus spécialement suite à la Déclaration *Nostra Aetate*, § 4 ⁸, et aux dizaines de documents y afférant, du patrimoine spirituel commun qui existe entre Juifs et Chrétiens, et qu'il convient de développer.

Ensuite, en accord avec mon épouse, qui est solidaire du projet et accepte d'affecter une partie de sa maison à l'accueil des personnes qui y participeront et à l'hébergement des activités qu'il générera, il a été décidé de lui donner le nom de « Foi d'Abraham » ⁹.

Enfin, désireux d'inscrire cette initiative dans la vie de l'Eglise, j'ai tenu, en tant qu'initiateur, à en informer le Pasteur de notre diocèse, en sollicitant son

⁶ Voir, entre autres, les deux articles auxquels je réfère dans la note 2, ci-dessus.

⁷ Cf. Mt 18, 15-18.

⁸ Voir note 5, ci-dessus.

⁹ Cf. Rm 4, 16.

discernement, ainsi que son agrément éventuel du projet et des modalités de son fonctionnement, selon les dispositions canoniques en vigueur en la matière.

Pour l'heure, l'ensemble des démarches afférentes à ce projet sont en cours. J'informerai régulièrement les visiteurs de cette rubrique de leur évolution et des progrès éventuels de l'initiative.

Il ne serait pas honnête de ma part de laisser les lecteurs de ce qui précède sur l'impression que la situation décrite est plus ou moins la même partout. Ce n'est pas le cas. Ne pouvant faire mention des nombreuses initiatives positives et novatrices existantes, je me limite à référer à l'utile publication suivante : [Les animateurs laïcs en pastorale du diocèse d'Arras, un exemple de réception du concile Vatican II?](#) Mémoire rédigé par Bénédicte Jacquemont sous la direction de Jean-Yves Baziou.

Annexe : Le Vieillard et les trois jeunes Hommes ¹⁰

Un octogénaire plantait.
« Passe encore de bâtir ; mais planter à cet âge ! »
Disaient trois Jouvenceaux, enfants du voisinage :
Assurément il radotait.
« Car, au nom des Dieux, je vous prie,
Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir ?
Autant qu'un patriarche il vous faudrait vieillir.
À quoi bon charger votre vie
Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous ?
Ne songez désormais qu'à vos erreurs passées ;
Quittez le long espoir et les vastes pensées ;
Tout cela ne convient qu'à nous.
- Il ne convient pas à vous-mêmes,
Repartit le Vieillard. Tout établissement
Vient tard, et dure peu. La main des Parques blêmes
De vos jours et des miens se joue également.
Nos termes sont pareils par leur courte durée.
Qui de nous des clartés de la voûte azurée
Doit jouir le dernier ? Est-il aucun moment
Qui vous puisse assurer d'un second seulement ?
Mes arrière-neveux me devront cet ombrage :
Eh bien ! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui :
J'en puis jouir demain, et quelques jours encore ;
Je puis enfin compter l'aurore
Plus d'une fois sur vos tombeaux. »
Le Vieillard eut raison ; l'un des trois Jouvenceaux
Se noya dès le port, allant à l'Amérique ;
L'autre, afin de monter aux grandes dignités,
Dans les emplois de Mars servant la République
Par un coup imprévu vit ses jours emportés ;
Le troisième tomba d'un arbre
Que lui-même il voulut enter ;
Et, pleurés du Vieillard, il grava sur leur marbre
Ce que je viens de raconter.

Menahem R. Macina

Texte mis en ligne le 13 juin 2019 sur Academia.edu

¹⁰ La Fontaine, [Fable n° 8, Livre XI](#).